

COMMUNE DE SPERACEDES
CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2023 à 18h
PROCES VERBAL
Approuvé le 26 juin 2023

Présents :

MACARIO Jean-Marc, ROUSTAN Marcel, BONNAFY Viviane, PFEND-BARTHOLIN Corinne, BOYER Nicolas, GARDE Brigitte, ROUSTAN Christophe, DUCROZ Stéphanie

Absents :

MAUBERT-REY Martine donnant pouvoir à BONNAFY Viviane, SURACE Martyne donnant pouvoir à MACARIO Jean-Marc, COMPIANI Serge, GIOVINAZZO Corinne, SCHIPPERS Yan, PINTUS Florence, FRANK Christophe

Secrétaire de séance désigné à l'unanimité : M. Marcel ROUSTAN

ORDRE DU JOUR :

I. Délibérations

1. Taux des taxes
2. Adhésion à l'Agence d'ingénierie départementale

M. le Maire précise que cette réunion a été programmée, en urgence, car une nouvelle délibération sur le taux des taxes doit être prise avant le 15/04.

I. DELIBERATIONS

1/ Taux des taxes

Monsieur le Maire expose :

Pour rappel, une délibération a été proposée le 20 mars 2023 pour voter les taux des taxes 2023. Cette délibération doit être rapportée car le taux de la taxe d'habitation n'a pas été proposé. Or ce taux, gelé depuis 2019, peut à nouveau être voté. Sans vote de ce taux avant le 15 avril, la commune ne pourrait pas percevoir le produit de cette taxe.

Taux proposés pour 2023 :

Taxe Foncier Bâti	19,38 %
Taxe Foncier Non Bâti	28,49 %
Taxe d'habitation résidences secondaires	9,50 %

Il est précisé que la majoration de la taxe d'habitation votée le 24/10/2022 sera applicable au 01/01/2024.

M. Christophe ROUSTAN demande si les recettes avaient été prévues au budget. Si la majoration n'est pas appliquée, il risque d'y avoir des recettes en moins.

Délibération validée à l'unanimité.

NR

2/ Adhésion à l'Agence d'ingénierie départementale

M. le Maire précise que cette adhésion permettrait d'avoir une assistance juridique et technique. Pour Spéracèdes, le coût à l'année serait de 200 €.

M. Christophe ROUSTAN regrette qu'un sous-organe du Département mette à disposition des services dus par le Département lui-même, et demande une contribution, même dérisoire. Délibération validée à l'unanimité.

III. QUESTIONS DIVERSES

M. Christophe ROUSTAN évoque le chemin piétonnier de la Ravanelle, sur lequel des panneaux (rond rouge avec une personne qui monte des escaliers) ont été posés. Il se demande qui les a installés. M. MACARIO va interroger le Maire du Tignet.

Fin de la séance à 18h30.

Le secrétaire de séance,
Marcel ROUSTAN

